Vresse-sur-Semois, le 22 novembre 2023

Note explicative de la séance du Conseil communal du 30 novembre 2023

Ordre du jour :

A. *Séance publique*

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente.

2. DIRECTION GÉNÉRALE – AUTOSECURITE SA – CONVENTION - APPROBATION

La Commune de Vresse-sur-Semois est propriétaire de plusieurs véhicules et ceux-ci doivent être soumis à un contrôle technique obligatoire.
La société AUTOSECURITE SA est l'organisme agréé pour le contrôle technique des véhicules et un projet de convention a été rédigé afin de pouvoir bénéficier de ce service de contrôle technique.
Il est proposé au Conseil communal d'approuver cette convention avec AUTOSECURITE SA.

3. TUTELLE CPAS – APPROBATION MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N°1 2023 – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Les communes et CPAS sont des entités proches tout en étant juridiquement distinctes. Dans certaines situations, la Commune agit comme autorité de tutelle vis-à-vis du CPAS. Comme la Commune, le CPAS doit approuver également son budget communal pour l'année entière. Lorsqu'après l'approbation de ce budget, des adaptations de crédits budgétaires doivent être réalisées (création, suppression ou modification d'un ou de plusieurs crédits budgétaires) des modifications budgétaires peuvent être adoptées en cours d'année. Cette modification budgétaire du CPAS doit être approuvée par la Commune afin de pouvoir l'exécuter.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la première modification budgétaire du CPAS afin de le rendre exécutoire.

4. PARALOCAL – ORES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale ORES se tiendra le 14 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Opération de scission partielle par absorption de l'AIESH afférente à la distribution d'énergie sur le territoire de la Ville de Couvin (sections communales de Boussu-en-Fagne, Couvin, Frasnes-lez-Couvin, Mariembourg et Pétigny).

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur le point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

5. **PARALOCAL – ORES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

L'Assemblée générale de l'Intercommunale ORES se tiendra le 14 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Plan stratégique ;
2) Modifications statutaires.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

6. **PARALOCAL – INASEP – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

L'Assemblée générale de l'Intercommunale INASEP se tiendra le 20 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Rapport d'évaluation 2023 du plan stratégique 2023-2025 ;
2) Exécution du budget 2023, projet de budget 2024 et fixation de la cotisation statutaire 2024 ;
3) Augmentation du capital liée aux activités d'égouttage ;
4) Proposition de modification du Règlement général du Service d'études de l'INASEP et adaptation du tarif & des missions pour l'année 2024 ;
5) Proposition de modification du Règlement général du Service d'assistance à la gestion des réseaux et de l'assainissement (AGREA) pour l'année 2024.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

7. **PARALOCAL – IDEFIN – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

L'Assemblée générale de l'Intercommunale IDEFIN se tiendra le 18 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'administration concernant la démission partielle de la ville de Couvin établi conformément à l'article 6:120, §2 du Code des sociétés et des associations ;
2) Prise d'acte de la démission de la ville de Couvin du secteur « Electricité » d'Idefin, avec effet au 1er janvier 2024 ;
3) Suite à la démission de la ville de Couvin à charge du patrimoine d'Idefin, approbation de l'attribution en nature de parts Ores Assets détenues par Idefin et fixation de la soulte due à Idefin par la ville de Couvin ;
4) Décision de réduire les capitaux propres de la société par l'annulation d'une partie des actions détenues par la ville de Couvin ;
5) Décision de modifier la liste des actionnaires reprise à l'annexe 1 des statuts ;
6) Coordination des statuts.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

8. **PARALOCAL – IDEFIN – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

L'Assemblée générale de l'Intercommunale IDEFIN se tiendra le 18 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2023 ;
2) Approbation de l'évaluation 2023 du Plan Stratégique 2023-2025 ;
3) Approbation du Budget 2024.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

9. PARALOCAL – BEP – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale BEP se tiendra le 12 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 ;
2) Approbation de l'évaluation 2023 du Plan Stratégique 2023-2025 ;
3) Approbation du Budget 2024 ;
4) Remplacement de Monsieur Antoine Piret en qualité d'Administrateur représentant le groupe "Province" au sein du Conseil d'administration.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

10. PARALOCAL – BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE se tiendra le 12 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 ;
2) Approbation de l'évaluation 2023 du Plan Stratégique 2023-2025 ;
3) Approbation du Budget 2024.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

11. PARALOCAL – BEP ENVIRONNEMENT – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT se tiendra le 12 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 ;
2) Approbation de l'évaluation 2023 du Plan Stratégique 2023-2025 ;
3) Approbation du Budget 2024.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

12. PARALOCAL – BEP CRÉMATORIUM – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale BEP CREMATORIUM se tiendra le 12 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 ;

2) Approbation de l'évaluation 2023 du Plan Stratégique 2023-2025 ;
3) Approbation du Budget 2024 ;
4) Désignation du réviseur d'entreprises pour l'exercice 2023 à 2025.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

13. PARALOCAL – ECETIA – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale ECETIA se tiendra le 19 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Plan stratégique 2023, 2024, 2025 – Evaluation ;
2) Contrôle de l'obligation visée à l'article L1532-1er bis, alinéa 2 du CDLD ;
3) Lecture et approbation du PV en séance.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

14. PARALOCAL – IMAJE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale IMAJE se tiendra le 18 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Plan stratégique : évaluation ;
2) Indexation participation financière des affiliés ;
3) Budget 2024 ;
4) Démissions et désignations de représentants à l'assemblée générale ;
5) Approbation du PV de l'AG du 12/06/2023 ;
6) Divers.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

15. PARALOCAL – VIVALIA – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale VIVALIA se tiendra le 19 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des modifications statutaires – modification de l'article 55 des statuts de l'Intercommunale VIVALIA tel que proposé par le Conseil d'administration du 14 novembre 2023.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

16. PARALOCAL – VIVALIA – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale VIVALIA se tiendra le 19 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023 ;
2) Approbation du Plan stratégique 2024-2025 et du budget 2024 de VIVALIA.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

17. PARALOCAL – AISDE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023 – APPROBATION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale de l'Intercommunale VIVALIA se tiendra le 14 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1) Approbation PV réunion précédente ;
2) Plan Stratégique 2023-2025 évolution.

Il est demandé au Conseil communal de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale adressés par l'intercommunale.

18. MARCHÉS PUBLICS – ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CRÉATION DE PISTES VTT – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Il est proposé au Conseil communal de lancer un marché public concernant l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du master plan de développement de l'activité Mountain-Bike et en particulier, la rédaction des cahiers des charges, la désignation et le suivi des entreprises capables de réaliser les missions de conception et de réalisation des différentes actions listées dans le schéma directeur ainsi que les prestations de services de coordination sécurité.

Le montant global estimé de ce marché s'élève à 110.000,00 € hors TVA ou 133.100,00 €, 21% TVA comprise et il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable.

19. MARCHÉS PUBLICS – INSTALLATION D'UN RÉSEAU À HAUTE VITESSE DE TYPE FIBRE OPTIQUE POUR REMPLACER L'ACCÈS À INTERNET / BANQUE CARREFOUR ET REGISTRE NATIONAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DU CPAS DE VRESSE-SUR-SEMOIS ET PRESTATIONS DE MISE EN SERVICE – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Il est proposé au Conseil communal de lancer un marché public concernant l'installation d'un réseau à haute vitesse de type fibre optique pour remplacer l'accès internet / banque carrefour et registre national de l'administration communal et du CPAS de Vresse-sur-semois ainsi que des prestations de mise en service.

Le montant global estimé de ce marché s'élève à 39.120,00 € hors TVA ou 47.335,20 €, 21% TVA comprise et il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable.

20. MARCHÉS PUBLICS – RÉNOVATION ET TRANSFORMATION DE LA BUVETTE FOOTBALL DE ALLE-SUR-SEMOIS – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Il est proposé au Conseil communal de lancer un marché public concernant la rénovation et transformation de la buvette de football d'Alle-sur-Semois.

Le montant global estimé de ce marché s'élève à 75.899,25 € hors TVA ou 91.838,09 €, 21% TVA comprise et il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable.

21. MARCHÉS PUBLICS – INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Il est proposé au Conseil communal de lancer un marché public concernant la fourniture, le placement et la mise en service des installations de panneaux photovoltaïques pour l'Administration communale de Vresse-sur-Semois.

Le montant global estimé de ce marché s'élève à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 €, 21% TVA comprise et il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable.

22. DEMANDE DES CONSEILLERS

Le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, notamment les articles 75 à 77 prévoient que les membres du Conseil communal peuvent poser des questions écrites et orales d'actualité au Collège communal. Lors de chaque réunion du conseil communal, une fois terminé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique, le président accorde la parole aux membres du conseil qui la demandent afin de poser des questions orales d'actualité au collège communal, étant entendu qu'il l'accorde selon l'ordre des demandes et, en cas de demandes simultanées, selon l'ordre du tableau de préséance.
Il est répondu aux questions orales :

- soit séance tenante ;
- soit lors de la prochaine réunion du conseil communal, avant que le président accorde la parole afin que, le cas échéant, de nouvelles questions orales d'actualité soient posées.